

Claude Muller

Université Bordeaux Montaigne et CNRS, CLLE, UMR 5263.
claude.muller31@orange.fr

Prédication et grammaticalisation de structures d'arguments dans les emplois des déterminants en français.

publié dans : Claire Martinot, Dhaou Ghoul (éds) : *Universalité et grammaire : paradoxe insoluble ou solution matricielle ?*, CRL, 2017, 228-237.

Résumé. Quelles sont les structures prédicatives déchiffrables dans le système des déterminants du français? On montre sur quelques exemples comment l'information sémantique se loge dans les déterminants. Il faut abandonner assez généralement l'idée d'une correspondance régulière entre des représentations prédicatives attributives et le contenu sémantique, aussi bien sur les constructions quantifiantes que les constructions qualifiantes affectives. Le domaine des indéfinis paraît particulièrement opaque mais son organisation autour d'un *de* spécifique multifonctionnel permet d'y retrouver l'opposition basique entre support de prédication (le *de* introduit un objet comme fragmentaire, non ensembliste) et apport prédicatif (essentiellement la quantification).

Abstract. What are the argument structures embedded in the determiner constructions of French? We show on several examples by which means the semantic information is put inside determiners. There is no regular conformity between argument structures of attributive type and the semantic content, as well on quantifiers constructions as on affective ones. The domain of indefinite determiners looks quite opaque, but its organization upon a specific term, *de*, having multifunctional interpretations, underlines the basic contrast between predicational base (in this meaning, *de* introduces an object as a fragment) and predicational expansion (essentially quantification).

Mots-outils : déterminant, attributif, partitif, prédication, support, apport

Keywords: determiner, attributive, partitive, predication, elementary argument, expansion

Avant-propos

Mon parcours universitaire a côtoyé celui d'Amr Ibrahim à plusieurs reprises, depuis les années d'études lorsque nous assistions aux colloques fondateurs de la linguistique transformationnelle à Vincennes au début des années 70, ou encore à la série de cours professés également à Vincennes par Zellig Harris. Nous avons aussi le même directeur de thèse, Maurice Gross, et les mêmes réticences devant les développements formels des grammaires chomskyennes. Nos différences d'approche des phénomènes langagiers n'empêchent pas un fond qui nous est commun, en gros l'héritage de Harris et celui du Lexique-Grammaire développé par Maurice Gross à Paris-7 et maintenu à Marne-la-Vallée. Ma contribution est un lointain écho d'une discussion que nous avons eue, me semble-t-il, à l'Université de Constance où Amr était conférencier invité et moi détaché pour un semestre, en 1980. Il s'agissait de savoir si l'explication linguistique peut se faire à l'aide du langage ordinaire, par la simple mise en composition de relations prédicatives, les "structures d'opérateurs" de Harris, à partir desquelles diverses opérations syntaxiques permettraient de calculer l'organisation de l'information en phrases de la langue (on reconnaît là le programme du livre de Harris de 1976). Il me semble que le modèle matriciel d'Ibrahim (déjà dans le texte théorique de 1994, "Théorie générale") est un développement possible de ce programme. Mon approche est un peu différente, puisque je travaille dans un système modulaire de représentations, mettant la syntaxe au cœur de l'organisation propre à chaque langue (cf. mon livre *Les bases de la syntaxe*, 2002, 2008). Les structures prédicatives sont un des éléments d'un ensemble de contraintes qui sont, en amont, ceux des choix énonciatifs du locuteur, et en aval, les formes d'organisation plus spécifiques à la langue: contraintes de regroupement des formes, règles de rection avec leur marquage, ordre des constituants et régulation des phénomènes de mise en valeur de l'information. Il y a une "complexité" due à cet empilement de contraintes diverses

(cf. le colloque sur ce thème, organisé par le C.R. L. à la Sorbonne en 2010) et cette complexité ne rend pas aisée une lecture prédicative de la grammaire.

C'est un petit aperçu de cette complexité que je voudrais donner à propos de la question de l'information prédicative donnée par le système des déterminants du français.

1. Détermination et prédication

Comme on sait, le français est une langue à déterminants. Sauf cas régis syntaxiquement et bien particuliers, les noms sont introduits par des articles, qui sont syntaxiquement des introducteurs de groupes nominaux. Les formes définies sont en relation morphosyntaxique avec une forme de base, *le*, issue d'un démonstratif latin. Ce terme n'a pas de valeur prédicative, il est un "support" au sens guillaumien et dans la terminologie de Harris, il serait un "argument élémentaire", en fait le véritable nom (Harris 1976: 228), sémantiquement une sorte de désignateur cataphorique du groupe nominal qui suit, en apposition. Les noms communs sont par conséquent en français des prédicats de désignation, alors que dans les langues sans déterminant, ils incluent leur support à l'intérieur de la forme prédicative. Par exemple, *la boulangerie* est prédicativement quelque chose comme *cela (qui est une) boulangerie*, le démonstratif initial étant la source du *le*. La copule ne peut apparaître, la relation étant présentée comme présupposée. Cependant, le déterminant est aussi un espace d'accueil pour des formes à contenu sémantique varié, dont la nature prédicative apparaît dans des paraphrases:

Ton livre = Le livre qui est à toi

Cinq amis = Des amis qui sont cinq

Dans les constructions indéfinies, les quantifiants illustrent bien les propriétés majeures des prédicats: ils interagissent avec l'action verbale. Ainsi, dans:

Beaucoup d'étudiants ont réussi l'examen

Le déterminant ne se contente pas de quantifier *in abstracto* sur un nombre d'étudiants: il lie précisément cette quantification au fait d'avoir réussi l'examen. On reconnaît là la complexité des structures à indéfinis, ce qu'Attal (1994) décrit comme la "structure quantifiante", complexité qui est mise en évidence dans la paraphrase moins acceptable mais plus explicite :

Des étudiants sont beaucoup à avoir réussi l'examen

Cette structure quantifiante est obligatoirement complexe, puisqu'elle suppose une mise en relation entre groupe nominal, position d'argument du verbe, et évaluation quantitative. Cette évaluation, *beaucoup*, porte elle-même sur une prédication existentielle, dont la base sémantique est une sorte de partitif "indéfini" (l'ensemble de référence est métalinguistique: parmi ce qu'on appelle étudiants) cf. Vogeleer (2006: 52):

Il y a des étudiants qui ont réussi l'examen et ils sont beaucoup

La prédication verbale doit en plus différer minimalement de la prédication entrant dans le déterminant;

*Beaucoup d'étudiants sont nombreux

D'autre part, sur le groupe nominal, la prédication du déterminant est, pour les quantifiants, une prédication du groupe, sans possibilité de lecture distributive:

*Beaucoup d'étudiants ont réussi l'examen; *celui-ci, qui a réussi, est d'ailleurs beaucoup
alors que la prédication adjectivale est normalement distributive:

Les professeurs chauves ont un Q.I. élevé; celui-ci, qui a un Q.I. élevé, est d'ailleurs chauve

Le déterminant basique est parfois maintenu. Il s'agit normalement du défini:

Les cinq amis / les sept nains vs *De(s) cinq amis / *de(s) sept nains

et dans ce cas, le quantifiant a un emploi souvent évalué comme qualificatif. cependant la syntaxe les différencie des vrais qualificatifs:

Les cinq vieux amis / *Les vieux cinq amis

sauf lorsque le groupe nominal quantifié est lexicalisé:

Les sept horribles nains / Les horribles sept nains

Une propriété est spécifique: le détachement du quantifiant. C'est une propriété de prédicats liés à la construction verbale, et rapportés à un groupe; avec un déterminant défini, celui-ci est redoublé:

Les amis étaient venus les cinq / *Les amis étaient venus les vieux

La détermination propre au quantifiant signale une forme pronominale; c'est aussi la forme pronominale qui est utilisée avec *tous*:

Tous les amis étaient là / Les amis étaient tous là

La quantification adjectivale avec *nombreux*, sans fonction déterminant, permet le détachement mais sous forme d'attribut non pronominal et avec une interprétation différente de celle de l'épithète:

Les nombreux assistants applaudissaient

Les assistants applaudissaient nombreux

2. Emplois prédicatifs non attributifs

La mise en évidence d'une fonction prédicative du déterminant se fait habituellement par la possibilité d'une équivalence avec une relation attributive liant le groupe nominal au déterminant: NP est X (contenu du déterminant). La forme X peut cependant différer dans la relation attributive de celle figurant dans le déterminant: *mon livre* ne permet pas **le livre (qui) est mon* et il faut en passer par l'existence de formes adjectivales jugées équivalentes: *le livre est mien* ou par la mise en évidence d'une relation syntaxique associant *mon* à la lecture *qui est à moi*. Même lorsque la paraphrase attributive est acceptable, comme avec *beaucoup* ci-dessus, la signification prédicative peut encore évoluer entre plusieurs lectures (Vogeleer 2006 en distingue quatre pour *beaucoup*). La signification la plus usuelle décrit, selon l'analyse de la quantification indéfinie par Barwise et Cooper (1981), un jugement sur l'intersection des propriétés "être Groupe Nominal" et "accomplir l'action verbale". D'autres interprétations renvoient aux possibles ensembles de référence à partir desquels se fait le jugement "beaucoup", par exemple sur les exemples de Vogeleer (p. 55):

Beaucoup de physiciens ont postulé

Parmi les physiciens, beaucoup ont postulé

où l'évaluation entre quantité et ensemble peut se faire sur le groupe nominal (par exemple les physiciens connus dans les milieux scientifiques). Plus marquée est l'interprétation dans laquelle la référence est évaluée sur le prédicat verbal:

Parmi ceux qui ont postulé, il y a beaucoup de physiciens

L'intérêt de cette description est de mettre en évidence les poids respectifs (au sens de la hiérarchie de l'information) des prédicats entrant dans le jugement "beaucoup" quand il y a une relation partitive.

Une autre lecture de ce quantifiant est décrite comme prédicative non attributive par Vogeleer (2006: 56): il s'agit de l'interprétation selon laquelle la proposition existentielle *il y en a beaucoup* "est la seule proposition assertée de la phrase" - ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de présupposition d'existence d'un ensemble nominal, à partir duquel il serait possible de dire "ces éléments sont beaucoup". Cette interprétation serait celle de contextes comme la question: *Combien y a-t-il de A qui sont / soient B?* La réponse *beaucoup* alterne de fait avec une réponse négative: *aucun, pas un seul* et ce paradigme n'a pas de lecture attributive: **Ils ne sont aucun / pas un*. Le contenu prédicatif de ces indéfinis s'appuie sur une forme prédicative distincte de la copule, qui inclut la possibilité d'inexistence de l'objet quantifié.

On peut mettre en doute la possibilité d'une relation attributive du contenu prédicatif, lorsque l'acceptabilité est faible ou inexistante. On a déjà vu à propos des possessifs que le contenu prédicatif dans le déterminant diffère de celui qui est un possible attribut (*mon* vs *(qui est) mien / à moi*). Il arrive aussi que la faible grammaticalité de certaines relations attributives reprenant le contenu du déterminant tienne à un contenu implicite non réalisé. Je ne partage pas l'opinion de Vogeleer (2006) sur la relation attributive relative aux déterminants adverbiaux *trop, assez, moins*: il est vrai que la relation elle-même exprimée sous forme attributive est assez bizarre: *??ils sont trop /assez /moins*. Il faut sans doute passer par une variante attributive du déterminant, en y adjoignant "nombreux" (qui n'ajoute de fait aucune information supplémentaire):

Assez de malheureux ici-bas vous implorent (Lamartine)

= Des malheureux qui vous implorent, il y en a assez / ??ils sont assez / ils sont assez nombreux

L'acceptabilité est meilleure avec "nombreux". De même, la série ouverte d'adverbes appréciatifs utilisés comme déterminants ne se comprend que si on admet que l'adverbe est implicitement prédié comme un évaluatif de la quantité, et non comme un quantifiant direct:

Mais, mon Révérend Père, il y a horriblement de mal sur la terre. (Voltaire, *Candide*)

L'adverbe qui détermine *du mal* avec le *de* des déterminants adverbiaux, est un prédicat qui ne se comprend que comme attribut évaluatif : *en une quantité qui est horriblement grande* donc en définitive comme l'attribut emphatique de la *grandeur* de la quantité.

3. L'exemple de *certain*s

Le déterminant pluriel (le singulier est désuet) est très éloigné du sens attributif. Ce sens attributif est resté proche de son origine latine (**certanus*, class. *certus*: "sûr"). De nos jours, *certain*s étudiants ne renvoie pas à "des étudiants qui sont certains". Pour le TLF, *certain*s "exprime l'indétermination" mais peut "sans abolir l'indétermination, individualise(r), souligne(r) la spécificité". C'est assez contradictoire! le dictionnaire Littré suppose même que l'emploi du déterminant par rapport à l'adjectif relève de l'antiphrase. Wilmet (2003, §260) en fait un quantifiant caractérisant, additionnant "à la quantification de base une information caractérisante vague".

Le singulier donne peut-être une idée de ce qui a pu conduire ce qualificatif à perdre pratiquement son sens de caractérisant. Dans cet exemple moderne:

...Il suivait par moments certaine ligne du parquet, et puis une autre parallèle, se donnant à la tâche de ne pas mettre le pied à côté. (Ramuz, TLF)

comme dans le classique *Certain renard gascon* (La Fontaine), le déterminant au singulier désigne *un exemplaire particulier*, et sans aucun besoin de préciser : tout individu se différencie des autres, ne serait-ce que par sa localisation. Cet emploi est resté dans l'utilisation de *un certain* devant nom propre. La condition sémantique pour utiliser *certain* est que les individus nombrables soient simplement différents minimalement les uns des autres. De là l'impossibilité (Gondret 1976) d'utiliser *certain*s lorsque les objets sont identiques: **Il habite à certains kilomètres*. Dans le moderne *un certain* qui remplace dans la langue courante le déterminant singulier, l'adjonction de l'adjectif-déterminant (obligatoirement antéposé) met l'accent sur l'identité, sans plus. Au pluriel, la quantification s'appuie sur le pluriel et remplace aussi une forme ancienne indéfinie, *de certain*s:

La bête scélérate / à de certains cordons se tenait par la patte (La Fontaine, III, 18)

Il y a de certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance (Académie, Grevisse, §955)

Que signifie alors *certain*s? Simplement que l'ensemble nombrable comporte des objets d'identité différente, tels que ceux qui sont sélectionnés sont "particuliers" sans que ces particularités soient décrites, ou même connues du locuteur¹. Si on admet que la diversité des objets dans un ensemble fait partie de la sémantique du groupe nominal, cette information est donc assez mince, ce qui fait que dans de nombreux cas, le déterminant ne donne guère plus d'informations que le simple *des*. Le sens "particulier" revient cependant si nécessaire, comme dans:

On ne laisse passer que certains étudiants

où il s'agit de sélection interne à la classe (par exemple, ceux qui ont payé les droits d'inscription) alors que *des* signifierait une sélection externe (seuls les étudiants passent), et *quelques* une sélection quantitative. L'avantage de *certain*s est de pouvoir mentionner un sous-groupe indéfini sans insister sur la quantification, ni sur les propriétés différenciatrices, mais en supposant que ces dernières existent.

¹ Wilmet (2003 §260) cite un grammairien du XVIIe siècle, Loneux, qui dit que *certain* marque "un individu précis dans l'idée de celui qui parle, mais laissé vague" pour l'interlocuteur. Cela ne me semble pas justifié par l'usage actuel, en tout cas pour le pluriel. Dans *Certain*s passagers n'ont pas embarqué, le locuteur peut s'appuyer par exemple sur un dénombrement des présents, qui diffère de la liste des inscrits, sans rien savoir de plus. Au singulier, *un certain* ne sera effectivement employé que si l'individu est sinon connu, du moins saillant et caractérisé par d'autres propriétés.

4. Le prédicat *bien* dans les déterminants

Ici aussi, l'information n'a pas de représentation attributive:

Bien des gens sont mécontents du gouvernement

La phrase *des gens sont bien* aurait un tout autre sens. De plus, on ne trouve pas dans ce sens la prédication existentielle: *Il y en a bien* ne signifiera pas *Il y en a beaucoup*. Certaines particularités de son emploi, comme l'absence de combinaison avec une négation pour donner le sens *pas beaucoup*:

? Il n'a pas parlé à bien des gens

où le sens ne peut guère être qu'une quantification hors de portée de la négation (*Il y a bien des gens à qui il n'a pas parlé*) ou son caractère emphatique signalent peut-être l'emploi d'un modificateur emphatique d'assertion (*c'est bien /effectivement le cas*) qui porterait sur la quantification invisible du partitif *des*. La différence syntaxique essentielle avec les adverbes qualifiant la quantité et devenus quantifieurs comme *terriblement / énormément / incroyablement de...* est le maintien non modifié du partitif, à relier sans doute avec l'absolue impossibilité d'une réponse elliptique avec l'adverbe quantifieur dans la construction existentielle:

Il y en a beaucoup? - Enormément / terriblement / incroyablement / *bien

5. Emplois affectifs non attributifs

Une autre famille de prédicats dans les déterminants incorpore des noms chargés d'affectivité (cf. Gaatone 1988) qui sont souvent des qualificatifs dépréciatifs (ou, si appréciatifs, ironiques):

Cette saleté de chien m'a mordu (Littré)

Son professeur de mari nous a fait une véritable conférence sur la question

Une bonne partie de ces constructions sont attributives:

?Ce chien est une saleté / son mari est professeur

mais les paraphrases posent problème: d'abord, dans le sens de la relation attributive. Littré pose *cette saleté qui est un chien* mais l'inverse paraît plus plausible; ensuite, dans la formulation de la relation: *son professeur de mari* souligne un comportement caricatural, pas la simple relation à la profession. On serait plus près de *son mari se comporte constamment (et de façon pédante) en professeur*.

De toutes les façons, d'autres déterminants affectifs ne semblent pas être des attributs possibles du nom: *cet(te) espèce de cornichon, un putain de temps, ce sapristi de tuyau*.

On peut distinguer: dans le cas de *espèce de*, le terme initial paraît provenir d'une grammaticalisation (avec un sens dépréciatif) d'un élément classificateur associable comme tel à la partie "détermination" du complexe sémantique des déterminants, associant un support et un apport qualifiant. En cela, ce terme est à rapprocher des classificateurs présents dans bon nombre de langues, au sens de "spécimen" ou "sorte".

En revanche, *putain* dans *putain de temps* est bien un qualificatif, sans emploi attributif possible. On peut aussi supposer qu'à partir des combinaisons accessibles comme *ce temps est pourri / exécrationnel* on en soit venu à utiliser dans cette construction à épithète dans le déterminant un terme dépréciatif. Le passage de la construction attribut à celle d'épithète intégrée est rien moins qu'évident; dans le même registre sémantique, *sale temps / fichu temps* qui sont assez clairs ne sont pas non plus utilisables comme attributs: **Ce temps est sale / fichu*.

La construction épithétique en position de déterminant est donc tout à fait spécifique et elle échappe aux règles de base des structures d'argument, même avec des adjectifs: *cette satanée clef* ne renvoie pas à **Une clef est satanée* pas plus qu' *un sacré con* n'est **un con qui est sacré*.

D. Gaatone (1988) a d'ailleurs noté qu'on peut insérer dans cette position des jurons (pas forcément dépréciatifs comme le montre son exemple):

Une frimousse de femme au pastel (...) avec un *nom de petit bonhomme* de nuque un peu grasse et dorée.

Sauf à étendre démesurément les possibilités de variation lexicale entre attribut et épithète, il faut admettre dans cette position de déterminant des éléments prédicatifs purement épithétiques à valeur affective, entre le déterminant proprement dit et le groupe nominal:

Déterminant + Affectif + GN

L'extension possible du déterminant par un affectif classificateur respecte l'ordre attendu (le classificateur précède un autre qualificatif):

Déterminant (+ classificateur affectif) (+ épithète affectif) + GN

Cette espèce de saleté de clef

*Cette saleté d'espèce de clé

L'ordre entre affectifs et quantitatifs semble plus libre:

Ces satanés sept nains / ces sept satanés nains

Il y a pour conclure sur cette question, une construction prédicative spécifique des affectifs dans le déterminant, qui n'a pas de forme associée attributive et doit être directement postulée comme épithète.

6. Constructions partitives et conflits fonctionnels

En restant dans le domaine des déterminants, on va s'intéresser aux constructions indéfinies. Avec les définis, il est possible de faire la part entre une position d'argument nominal élémentaire, symbolisé par *le*, d'origine démonstrative et déictique, et tout le reste qui est prédicatif, que ce soit le nom commun ou les autres termes soit incorporés au nominal élémentaire (possessifs, démonstratifs) soit dans sa dépendance (quantitatifs, affectifs, qualificatifs divers). Les indéfinis n'ont pas apparemment de "support" puisque les quantifieurs, qui sont essentiellement des prédicats, sont construits seuls: *Cinq / quelques / plusieurs étudiants; beaucoup / trop / un million d'étudiants*. Pourtant la quantification est nettement prédicative et si on inclut dans les propositions basiques la construction existentielle, on doit admettre que *cinq étudiants* combine une construction existentielle liée à la prédication verbale, avec une prédication proprement quantitative:

Cinq étudiants sont venus au colloque

=Il y a des étudiants qui sont cinq qui sont venus au colloque

Le soubassement prédicatif des indéfinis quantifiés est donc une proposition d'existence liant un groupe d'objets (ou une portion d'entité non nombrable) à une action verbale qui spécifie ainsi le groupe nominal. Les éléments "primitifs" ou initiaux permettant le fonctionnement des constructions indéfinies existent aussi: il s'agit, lorsque rien d'autre ne se manifeste, des "articles" indéfinis et partitifs qui sont des introducteurs obligatoires lorsque le GN indéfini est présenté dans une relation d'identification:

Ce sont des étudiants / C'est du pain / de la bière / une broyeuse

L'introducteur du nom n'est pas un quantifieur, il est le résultat d'une opération d'identification d'un nom (ou groupe nominal) qui oblige à distinguer d'emblée le nombrable et le massif, et dans le cas du nombrable, le singulier ou le pluriel. Le *un* article, dérivé du cardinal, n'est pas l'objet d'une prédication spécifique (**C'est des broyeuses qui sont une*), celle-ci étant propre aux quantifiants. Si sa forme le distingue des autres, qui sont des composés de *de*, c'est qu'il provient d'un quantifiant, le cardinal *un* devenu article, mais la structure en *de* reste visible dans la pronominalisation:

C'est une broyeuse / C'en est une (, *de* broyeuse)

On n'est pas dans la quantification prédicative, mais dans le rendu direct de la perception d'un objet unique "complet" (nombrable), nominalisé comme nom: un adjectif ne donne pas lieu dans ce cas à cet introducteur:

C'est blanc / C'est du blanc / C'est un blanc

ou plus exactement, la présence de *du* ou *un* traduit la perception nominalisée de l'adjectif.

Depuis l'analyse classique de Milner 1978, le *de* dans ces différentes constructions est un marqueur de groupe nominal indéfini (pour Milner, les quantifieurs comme les cardinaux ont aussi un *de* caché: *cinq étudiants* a une forme sous-jacente **cinq d'étudiants*, repérable dans les disloquées. On supposera que dans les constructions à quantifiant indéfini, la quantité est un qualificatif d'une forme plus basique comportant un introducteur limité aux formes articles:

Cinq étudiants = des étudiants qui sont cinq

La prédication indéfinie n'est pas nécessairement attributive (ce n'est pas le cas avec les négatifs comme *aucun*), elle peut se limiter à un introducteur existentiel, qui peut être nié. mais dans tous les cas, on retrouve, visible ou caché, un *de* qui permet la complémentation clitique avec *en*, caractéristique générale des indéfinis de quantité non distributifs. Ce *de*, issu d'une préposition mais devenu entre autres en français l'"article partitif" ou l'article indéfini pluriel, intrigue: quel est son statut prédicatif? Milner 1978 ne tranchait pas: il faisait de *de* la "tête" du N', gouvernant le nom commun, sans indiquer sa catégorie. On a essayé d'en faire un "complémentizer" (H. Huot 1981). Plus récemment, s'est généralisée l'hypothèse d'un quantifieur de base² (analyses entre autres de Hulk 1996, Kupferman 2004). La statut de préposition est difficilement tenable, et la répartition entre les formes "articles" et les formes "prépositions" est difficile et un peu arbitraire (cf. Wilmet 2003 : § 164-170). L'analyse généralisée d'un "quantifieur" *de* n'est cependant pas admissible sur l'ensemble des emplois. On a souvent montré que *des* n'est pas quantifiant dans de nombreux cas (Dobrovie-Sorin-Beyssade 2004 :49-50) comme le banal *Il a des yeux bleus* et il en découle des ambiguïtés comme dans *Il a des cheveux blancs* qui signifie, soit que tous les cheveux sont blancs (emploi d'introducteur d'indéfini non quantifié) ou qui quantifie dans le sens partitif (*parmi les cheveux, certains sont blancs*). Cette valeur semble dérivée de la précédente (la quantification, bien réelle, n'est pas matérialisée). Il y aurait dans cette dernière lecture à la fois le *de* introducteur du nom indéfini et une indication de quantité *des cheveux sont en quantité indéterminée à être blancs* sous forme de paraphrase prédicative.

Les fonctions syntaxiques des *de* introducteurs de noms se répartissent entre les grandes catégories suivantes:

- *de* est "article": il introduit un nom comme indéfini, perçu comme un "fragment" (massif) ou un rassemblement d'objets nombrables, relevant d'une identité nominale particulière. La construction est indépendante, mais le *de* doit s'adjoindre à la forme nominale de base *le* qui représente la classe de dénomination.

-*de* est aussi "préposition" lorsqu'il relie le contenu nominal à un introducteur contextuel, quantifiant ou déictique. On doit distinguer un emploi en dislocation, très général et à distribution large, à valeur de thème (souvent en reprise de thème, donc final), alternant éventuellement avec la forme article dont elle est très proche:

J'en ai eu huit, des chats (Vargas, *Dans les bois éternels*)

= J'en ai eu huit, de chats

-*de* est aussi un relateur interne avec certains déterminants adverbiaux ou nominaux:

Beaucoup / quantité de chats sont abandonnés pendant les vacances

-*de* est encore la préposition partitive qui introduit cette fois un nom déterminé, avec deux constructions: une construction indépendante, et une construction comme relateur avec une distribution très large incluant comme introducteurs des définis aussi bien que des indéfinis:

J'ai bu de cette eau

Plusieurs de mes amis sont partis

Celui de mes étudiants qui a présenté l'exposé a eu un poste

² Précisément le degré catégoriel basique Q dans la théorie X-barre pour les syntagmes de quantité QP.

Il y a un aspect sémantique commun à toutes ces valeurs: celui qu'une préposition "sécante" comme *de* introduisant un prédicat substantiel (un "substantif", nom ou adjectif) indique à propos de ce contenu: l'objet prédiqué est "partie" d'une entité à dénomination substantive, considérée non comme un tout, mais comme un fragment d'objet massif, ou une pluralité indéfinie d'objets nombrables. C'est donc à la fois l'introduit minimal d'un indéfini, ou le lien obligé entre un déictique, un quantifieur, et l'objet du pointage ou de la quantification. Les fonctions de déterminant et de préposition sont ou non activées, selon le contexte, dans cet emploi original qui se distingue des autres prépositions *de* en ce que cette marque n'est pas un appendice de fonction verbale, mais un élément de présentation nominale (ou adjectivale): en quelque sorte, un "cas partitif". On peut, pour le distinguer du partitif de la linguistique actuelle (celui des *de* qui est suivi d'un groupe nominal complet, en principe défini), parler de "partitif indéfini" en ce sens que l'ensemble auquel il renvoie est la pure entité nominale (ou composée du nom et de ses adjoints) sans aucune réalité actualisée autre que celle de l'appartenance métalinguistique à la classe du nom. On sait ce qu'il y aurait d'incongru à se demander, à propos des inconnus de l'exemple suivant (Kleiber, 2001: 57):

Des inconnus ont cambriolé la maison de Léa

de quel ensemble proviennent les inconnus en question, et quels sont ceux qui n'ont pas cambriolé la maison : il n'y a pas d'ensemble où extraire ces entités, sinon l'appellation abstraite, représentative d'une classe d'objets.

Pour compléter le système des "arguments élémentaires" à quoi appartient la base *le* des définis, on devra donc ajouter un *de* "partitif indéfini" pour les massifs ou comptables pluriels, et comme on l'a vu, le dérivé article du numéral *un* qui se rattache syntaxiquement au système des quantifiants. Ce dérivé de préposition a bien un contenu prédicatif³, mais non attributif, représentable pour son sens par quelque chose comme (objet(s) "qui est/ sont inclus dans la dénomination GN". Dans les emplois de type partitif défini, la relation d'inclusion se fait sur un ensemble réel: *de ces pommes* signifie "objets qui sont inclus dans l'ensemble *ces pommes*". La distinction entre indéfini et partitif "défini" tient surtout à la base *le*: dans la construction partitive définie, *le* renvoie à un ensemble réel, alors que dans la construction indéfinie, *le* représente l'ensemble abstrait de la dénomination.

Le débat entre préposition (Milner 1978) ou quantifieur (Kupferman 2004) pour ces partitifs définis repose sur les propriétés mixtes des partitifs définis: il semble que le *de* y soit plus nettement prépositionnel que dans les emplois en construction directe avec le nom, sûrement plus que dans les emplois articles, mais moins que dans les constructions à préposition verbale *de*. Démonstration en a été faite par Carlier & Melis 2006: ces auteurs ont montré que le complément partitif défini se comporte comme une préposition pour l'extraction; on ne dira pas:

*Kafka, dont je m'intéresse aux livres

parce que *à* bloque l'extraction du complément donnant *dont* ("de Kafka") et de même:

*Marie, dont j'ai mangé du gâteau (Carlier et Melis 2006, p. 456)

où le partitif défini *du* bloque aussi l'extraction⁴. En revanche, dans la construction complexe causative (cf. Muller 2008), ce même partitif défini se comporte comme un objet direct. On dira par exemple:

Je l'ai (*lui ai) fait s'intéresser aux livres de Kafka

(avec *le* et non *lui*) parce que le complément indirect prépositionnel laisse la place libre au pronom accusatif pour représenter fonctionnellement le sujet sémantique de l'infinitif. Par contre, le partitif défini se comporte différemment:

Il lui fait (*le fait) manger du gâteau de Marie

³ Sur les rapports entre les prépositions et la prédication, cf. Ibrahim 1999.

⁴ Cependant l'acceptabilité avec *de* dans les extractions me semble moins mauvaise que ce qu'en disent Carlier et Melis.

Ici, *du gâteau de Marie* est objet direct, et bloque par conséquent la possibilité de représenter le sujet sémantique de l'infinitif par un pronom accusatif.

Cette propriété montre que *de* "partitif" évolue entre une valeur de préposition et une valeur de marqueur interne de type casuel, sans incidence fonctionnelle sur le groupe nominal introduit. Les différentes formes de *de* partitif s'inscrivent dans un ensemble dont on verra qu'il est ordonné, inscrit entre le domaine des marques prépositionnelles verbales, et le groupe nominal.

7. La hiérarchie des *de* de détermination nominale

On suppose qu'il y a une position unique pour *de* devant les noms, et que cette position doit réguler les différentes fonctions assumées par une marque qui partage des propriétés de préposition et de déterminant. On se limitera sans entrer plus avant⁵ dans les sous-catégories, aux quatre constructions majeures suivantes:

- le partitif défini (devant un déterminant défini):

J'ai rencontré de tes amis (construction transitive directe)

-le thématiseur en dislocation:

celui-là, de salut, je l'ai réussi (Céline)

- le relateur interne des quantifiants devant un nom indéfini:

J'ai beaucoup d'amis

- l'emploi article:

J'ai des amis

Tous ces emplois ont en commun d'être dans le domaine du groupe nominal. Une préposition verbale reste extérieure:

J'ai parlé à de tes amis

et un *de* verbal occupe la position unique *de*:

J'ai parlé de tes amis / *J'ai parlé de de tes amis

Il y a donc des règles de prééminence fonctionnelle qui ordonnent les valeurs des *de*. Dans :

J'ai beaucoup d'amis

la valeur de relateur masque celle d'article, qui retrouve facultativement en dislocation:

J'en ai beaucoup, d'amis / des amis

Cependant, la dislocation permet un emploi général de *de* qui masque également la possible fonction de relateur de certains quantifieurs:

J'en ai plusieurs / beaucoup, d'amis

Puisque *plusieurs* qui ne construit pas son nom complément avec *de*, a la même distribution que *beaucoup*, il faut admettre que la valeur "thématiser" masque la valeur possible "relateur" lorsque celle-ci est justifiée par le déterminant.

Au total, on observe la hiérarchie suivante:

(*de* préposition verbale) > *de* partitif > *de* thématiseur > *de* relateur > *de* article

Des cumuls de valeurs sont possibles: dans *beaucoup de tes amis*, le *de* cumule celles de partitif défini et celle de relateur imposées par le déterminant adverbial. La valeur "thématiser" est exclue, par contre la valeur "article" qui est sémantiquement un "partitif indéfini" est simplement effacée par l'intégration dans le déterminant du possessif, qui construit un ensemble de référence pour *des amis*. On retrouve l'article sous-jacent (sans interprétation partitive définie) dans la construction synonyme *beaucoup d'amis à toi*. La construction partitive définie, possible aussi mais peu courante, et

⁵ Plus de détails figurent dans Muller, 2016.

finalement de sens très proche aussi, serait *beaucoup des amis à toi*. La différence sémantique, tenue ici, est que l'interprétation partitive définie (due à la perception du groupe nominal comme un ensemble réel) donne à *beaucoup* un sens proportionnel que n'a pas le simple quantitatif.

Autre exemple de ces cumuls de valeurs:

Des bateaux, j'en ai pris beaucoup (Brassens)

Il s'agit ici de la valeur de thématiseur, mais comme la thématisation est initiale, il n'y a pas le lien syntaxique particulier qui associe le thématiseur au quantifieur, et qu'on aurait dans:

J'en ai pris beaucoup, de bateaux

Il y a donc cumul de la valeur thématiseur avec celle d'article indéfini. La fonction de relateur n'est pas utilisée ici, du fait de la dislocation. Une autre interprétation est encore possible, celle de partitif défini (ce n'est pas celle de la chanson de Brassens): *de* faisant référence à une partie d'un ensemble réel de bateaux.

Cette façon de traiter des aspects multifonctionnels de *de* évite des débats oiseux entre classements catégoriels (qu'est-ce qui est article, qu'est-ce qui est préposition?) et ordonne les formes observées autour de quelques grandes règles: celle que les noms (donc les groupes nominaux) sont normalement introduits en français – la contrainte du déterminant qui explique les emplois articles, mais aussi les emplois en dislocation; celle qui veut que les noms ne se construisent pas directement après des constituants nominaux, ceci expliquant les emplois de relateur après les déterminants nominaux ou adverbiaux. Si on ajoute que la sémantique du partitif attachée à *de* s'est maintenue du latin des origines au français, on comprend mieux la polyvalence de cette marque : son sens intrinsèque désigne un élément fragmentaire, non ensembliste, ce qui rend les emplois de relateurs possibles dès lors que le nom est présenté comme une caractérisation d'une quantité nominalisée.

Cependant, on est loin de la présentation simple qu'on donne d'habitude de la répartition entre prédicats et arguments. On peut se rappeler les hésitations de Harris 1976 (jointes à celles du traducteur commentateur Maurice Gross, p. 49) devant "*certaines mots "grammaticaux" très fréquents qui ne semblent pas avoir leur place dans la présente théorie, puisque n'étant apparemment ni des opérateurs ni des arguments*". S'en suit une liste de déterminants du nom (où ne figure cependant pas *de*). Harris parle à leur propos de "variantes de forme d'opérateurs métalinguistiques". La forme *le* est explicitée plus loin (p. 228) comme une réduction d'une forme de base *ce (lui) (là) qui est...* où on reconnaît l'analyse de M. Gross de l'article défini. On pourrait imaginer pour *de* et ses variantes fonctionnelles une analyse du même type: l'objet introduit "appartient à la classe d'objets" du nom qui suit. La marque de cette fonction serait à rattacher aux éléments de base des structures d'opérateurs, comme un support des noms indéfinis, et sa répartition entre catégories du déterminant et préposition tiendrait aux phénomènes proprement grammaticaux et contextuels d'organisation de la syntaxe.

Pour conclure

Comment s'organise le passage de l'information à son codage dans une grammaire particulière? Le système complexe des déterminants du français en donne une idée, qui est loin de celle des combinaisons plus régulières en prédicats et arguments qu'offrent par exemple le système verbal, ou encore la construction des adjectifs épithètes paraphrasables par une construction attributive (ce qui n'est d'ailleurs pas toujours le cas). Il faut décidément abandonner l'idée qu'une paraphrase attributive soit toujours pertinente (ou, si on la maintient, il faut du matériel lexical très différent). C'est particulièrement vrai dans les analyses qu'on peut faire des morphèmes entrant dans la construction des déterminants. Il faut aussi supposer des "primitifs" morpholexicaux, dont cependant le rôle semble bien s'inscrire dans une répartition entre support et apport. On a vu ci-dessus que la perception d'objet des noms est probablement la base du système des déterminants définis avec *le* et plus généralement de la représentation des classes d'objets: *le* est typiquement "argument élémentaire". On peut sans

doute y ajouter le *de* des indéfinis, qui relève aussi des supports et décrit les noms comme des fragments dans leur classe, avant d'envisager leur quantification. Cela relèverait de la construction plus précise de représentations pour les objets grammaticaux, notamment les "arguments élémentaires" de Harris, qui sont porteurs de sens mais qui échappent en partie aux relations de paraphrase habituelles.

Références

- Attal, Pierre, 1994, *Questions de sémantique*, Louvain: Peeters, 313 p.
- Barwise, Jon & Cooper, Robin, 1981, Generalized Quantifiers and Natural Language, *Linguistics and Philosophy*, 4, 159-219.
- Carlier, Anne et Melis, Ludo, 2006, L'article partitif et les expressions quantifiantes contiennent-ils le même *de* ? *La relation partie - tout* (Georges Kleiber, Catherine Schneckeder, Anne Theissen, éd), Louvain : Peeters, 449-464.
- Dobrovie-Sorin Carmen et Beyssade, Claire, 2004, *Définir les indéfinis*, Paris : CNRS Editions, 227 p.
- Gaetone, David, 1988, Cette coquise de construction : remarques sur les trois structures affectives du français, *Travaux de linguistique*, 17, 159-176.
- Gondret, Pierre, 1976, "Quelques", "plusieurs", "certains", "divers": Etude sémantique, *Le Français Moderne*, 44-2, 143-152.
- Grevisse, Maurice, 1980, *Le bon usage*, (11^e édition) Gembloux : Duculot, 1519 p.
- Harris, Zellig S., 1976, *Notes du cours de syntaxe*, Paris : Le Seuil, 239 p.
- Hulk, Aafke, 1996, L'"autre" *de* : une tête quantificationnelle?, *Langue française*, 109, 44-59.
- Huot, Hélène, 1981, *Constructions infinitives du français*, Genève : Droz, 548 p.
- Ibrahim, Amr Helmy, 1994, Théorie générale: de la nature du support de neutralité articulant l'arbitraire et le motivé dans les langues, *Supports, opérateurs, durées* (Amr H. Ibrahim, éd), Besançon : Annales littéraires de l'Université de Besançon, 516, 15-61.
- Ibrahim, Amr Helmy, 1999, Les prépositions comme traces ou équivalents d'un support, *Revue de Sémantique et Pragmatique* 6, 89-102.
- Kleiber, Georges, 2001, Indéfinis: lecture existentielle et lecture partitive, *Typologie des groupes nominaux* (Georges Kleiber, Brenda Laca, Liliane Tasmowski, éd), Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 47-93.
- Kupferman, Lucien, 2004, *Le mot "de", Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*, Brixelles : De Boeck-Duculot, 342 p.
- Milner, Jean-Claude, 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris : Le Seuil, 408 p.
- Muller, Claude, 2008, *Les bases de la syntaxe* (2^e éd), Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 484 p.
- Muller, Claude, 2016, Un classement hiérarchisé des déterminants en *de*, *DéterminationS* (Antoine Gautier, Eva Havu, Dan van Raemdonck, éd), Berne : Peter Lang.
- Vogeleer, Svetlana, 2006, Les quantificateurs prédicatifs, *Indéfini et prédication* (Francis Corblin, Sylvie Ferrando, Lucien Kupferman, éd), Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 51-66.
- Wilmet, Marc, 2003, *Grammaire critique du français*, 3^e édition, Bruxelles : Duculot, 758 p.